

LA FIBRE CHEZ VOUS



INTERNET



TÉLÉPHONE



TV - VIDÉO

Passez à la vitesse de la FIBRE optique Abonnez-vous !

Particuliers, Artisans, Professions libérales, Entreprises,
vous avez le choix entre plusieurs fournisseurs d'accès à Internet
sur le réseau public fibre.

TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE

sur Internet : www.nathd.fr
ou en appelant le

0 806 806 006 Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



exploite le réseau
public fibre

Lot-et-Garonne
numérique

construit le réseau
public fibre

Un grand réseau public financé par vos collectivités

avec le soutien de



LOT-ET-GARONNE
Le Département



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE



Agen, le 2 janvier 2022

Objet : Commercialisation de la fibre optique

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à partir du 20 janvier, la fibre optique sera disponible sur une partie de la commune de Castillonnès, l'ensemble de la commune étant rendue progressivement raccordable en 2022.

Vous trouverez jointe en annexe la carte précise des zones concernées avec le calendrier de déploiement.

Avec la fibre optique, vous pourrez bénéficier d'une connexion internet Très Haut Débit la plus performante et de nouveaux services (TV, téléphonie...), sans interruption ni variation de débit.

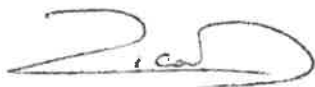
Nous vous invitons à consulter sur le site www.nathd.fr la liste des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui proposent des offres fibre. Cette liste est évolutive, au fur et à mesure que les FAI installent leurs équipements. Vous pouvez les contacter selon les modalités précisées sur le document joint à ce courrier.

Le réseau public de fibre optique est construit par le syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique et exploité par la société publique Nouvelle-Aquitaine THD, grâce au soutien financier du Département de Lot-et-Garonne, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du syndicat mixte Territoire d'Énergie, de la Communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord et de l'État (Plan France Très Haut Débit).

La mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pierre SICAUD
Maire de Castillonnès



Pierre CAMANI
Président du Syndicat mixte
Lot-et-Garonne Numérique



Mathieu HAZOUARD
Président de Nouvelle-Aquitaine THD
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine
délégué au Très Haut Débit



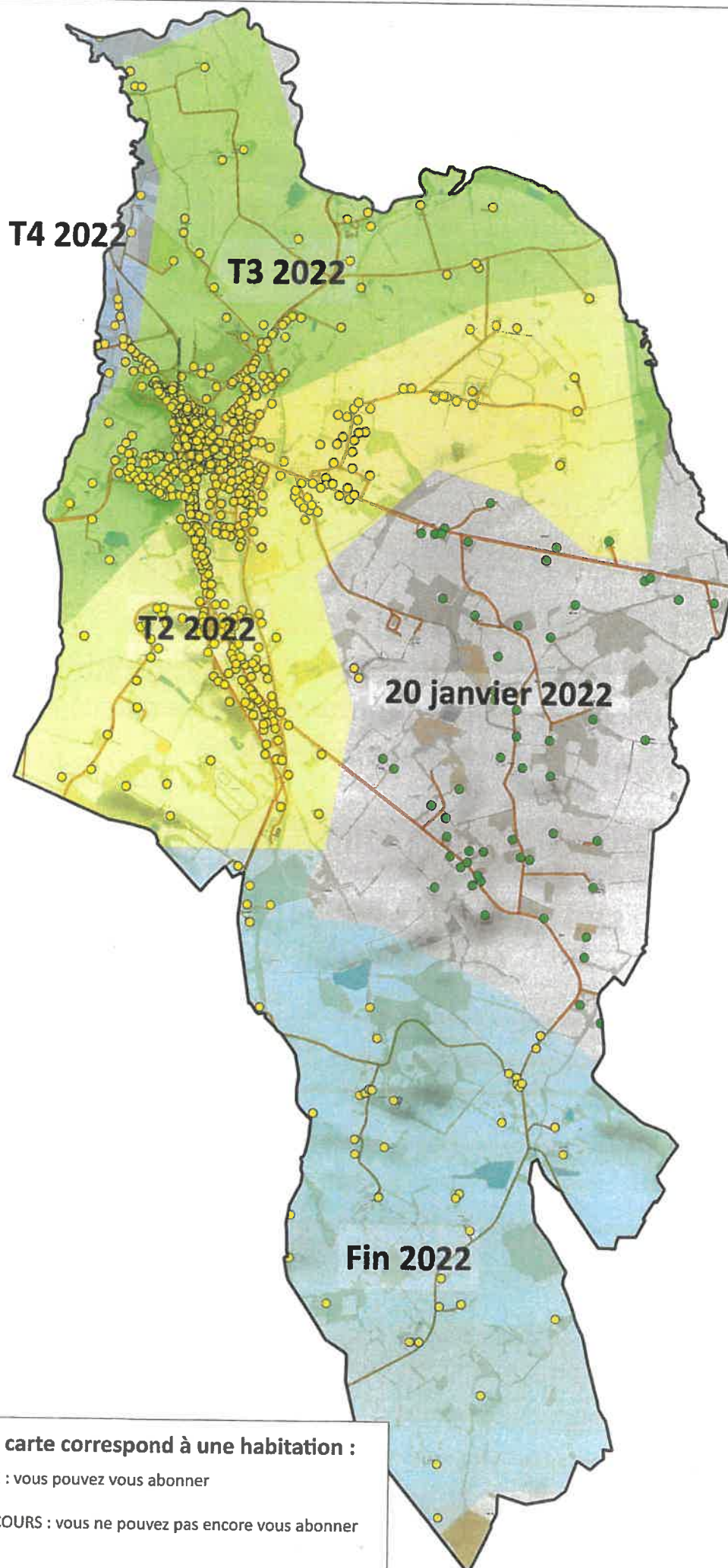
Un réseau public financé par vos collectivités



Bastides en Haut-Agenais Périgord

avec l'aide de





Pour plus de carte : IGV

Chaque pastille sur la carte correspond à une habitation :

- RACCORDABLE A LA FIBRE : vous pouvez vous abonner
- ETUDES ou TRAVAUX EN COURS : vous ne pouvez pas encore vous abonner
- Réseau routier

LA FIBRE CHEZ VOUS, ABONNEZ-VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée sur votre commune.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener les services Internet les plus performants au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

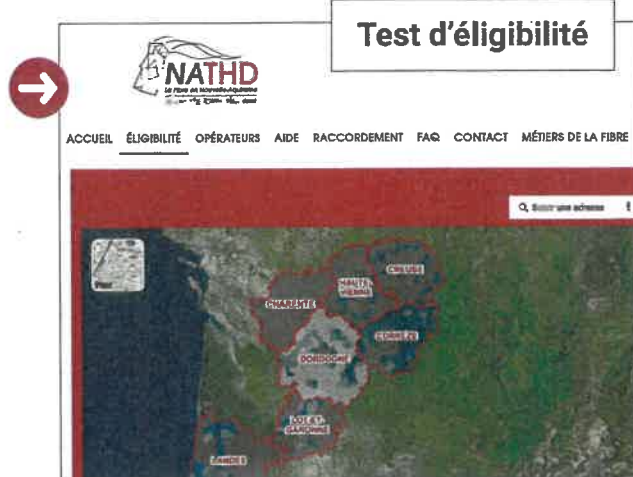
Comment passer à la vitesse de la Fibre ?

1- Testez votre éligibilité avec votre adresse postale sur Internet www.nathd.fr/eligibilite

2- Examinez les offres des fournisseurs d'accès à Internet disponibles à l'adresse, choisissez celle qui vous convient et abonnez-vous.

3- Une fois l'abonnement souscrit, 4 semaines plus tard maximum la fibre est installée chez vous : le fournisseur d'accès vous contacte pour fixer un rendez-vous de raccordement. Un technicien se déplace à domicile ou en entreprise pour installer la fibre le jour du rendez-vous.

Si vous n'êtes pas encore éligible à la fibre, un calendrier prévisionnel d'accès au service à l'adresse est indiqué sur le test d'éligibilité.



La Fibre installée chez vous en toute sécurité



Afin de lutter contre la propagation du Covid19, le raccordement à la fibre se déroule dans le respect de nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

Le jour du raccordement, le port du masque est obligatoire pour les personnes présentes durant le temps des travaux et les gestes barrières doivent être respectés.

Pour la sécurité de tous, l'équipe technique qui se déplace à domicile est équipée du matériel de protection nécessaire.

Si vous-même ou votre entourage présent sur le lieu du raccordement êtes une personne à risque de santé ou éprouvez des symptômes du Covid19, nous vous invitons à reporter votre rendez-vous de raccordement.



1 mètre au minimum



Ces mesures peuvent être mises à jour avec l'évolution de la situation sanitaire.

+ d'info www.nathd.fr/raccordement

Les gestes barrières à appliquer le jour du raccordement

Avant de se déplacer, le technicien de raccordement contacte l'abonné pour lui expliquer comment va se dérouler l'intervention et présenter les gestes barrières « raccordement » à appliquer :

- Avant l'arrivée du technicien et durant l'intervention, ouvrir la porte et les fenêtres de la pièce où se déroulent les travaux.

- Une seule personne doit accueillir le technicien, respecter la distance de sécurité d'1 mètre minimum, ne pas serrer la main.

- Porter un masque chirurgical ou de catégorie 1 ayant un niveau de filtration minimal de 90% à 95%. Si vous n'avez pas réussi à vous en procurer, le technicien peut :

- Vous en procurer un
- S'équiper d'un masque de protection supérieure
- Annuler le raccordement

- Ne pas rentrer dans la pièce où se déroulent les travaux pendant toute leur durée.

- Ne pas prêter de matériel au technicien.

- À la fin de l'intervention, le technicien emporte ses équipements usagés. Laisser les fenêtres ouvertes encore quelques instants après le départ du technicien avant de profiter de la vitesse de la fibre en toute sécurité !



QUAND VOUS ÊTES ABONNÉ À LA FIBRE

Si vous avez des questions sur votre connexion Internet, contactez directement votre fournisseur d'accès, même en cas de panne.

Les services d'information de Nouvelle-Aquitaine THD qui exploite le réseau public fibre optique restent cependant à votre disposition si une coupure de service devait durer plus longtemps que le délai annoncé par votre fournisseur d'accès ou si vous constatez un dommage sur le réseau fibre optique (fibre coupée par exemple).

Pour assurer la continuité du service, contactez NATHD

- sur Internet www.nathd.fr

- en appelant le 0 806 806 006

Service gratuit + prix appel